

Good Value for Money

Tableau comparatif de Conditions Générales de contrats d'épargne standard Multisupports

Société d'assurance	Parnasse-MAIF
Nom du produit	ARS
Distributeur	Délégations MAIF
Groupe d'appartenance de la société d'assurance	MAIF
Catégorie Good Value for Money du produit	Epargne standard Multisupport
Eléments de référence	
Type de contrat	Multisupport
Nature du contrat	Collectif à souscription individuelle
Entité souscriptrice du contrat collectif	MAIF et Filia-MAIF
Version des conditions générales analysées par Good Value for Money	Janvier 2014
Statut du contrat	Ouvert aux souscriptions nouvelles
Date de mise à jour de la fiche	23/05/2016
Frais	
Frais éventuels d'ouverture du contrat	Aucun frais à la souscription
Frais à l'entrée sur les versements (hors dérogations ou promotions éventuelles)	Barème dégressif de 2,40 % à 1,00 %
Frais de gestion annuels sur le support en euros	0,60%
Frais de gestion annuels sur les unités de compte (UC)	0,70%
Montants minima de versement	
Montant minimum de versement à l'ouverture	30 €
Montant minimum de versement libre	30 €
Montant minimum de versement mensuel programmé	30 €
Montant minimum de versement trimestriel programmé	90 €
Montant minimum de versement semestriel programmé	(non proposé)
Montant minimum de versement annuel programmé	(non proposé)
Fonds en Euros	
Rendement annuel moyen 2011-2015 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,20%
Rendement annuel moyen 2010-2014 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,43%
Rendement annuel moyen 2009-2013 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,65%
Rendement annuel moyen 2008-2012 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,81%
Rendement annuel moyen 2008-2011 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,91%
Rendement 2015 net de frais et brut de prélèvements sociaux	2,75%
Rendement 2014 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,10%
Rendement 2013 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,40%
Rendement 2012 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,40%
Rendement 2011 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,35%
Rendement 2010 net de frais et brut de prélèvements sociaux	3,90%
Rendement 2009 net de frais et brut de prélèvements sociaux	4,20%
Rendement 2008 net de frais et brut de prélèvements sociaux	4,20%
Nom du fonds en euros	Actif général Parnasse-MAIF
Engagement de l'assureur concernant le taux minimum de participation aux bénéfices (PB)	Minimum légal, à savoir 85 %
Gamme d'unités de compte (UC)	
Nombre d'unités de compte proposées	10
Nombre d'unités de compte internes au groupe d'appartenance	2
Nombre d'unités de compte profilées	0
Nombre de supports immobiliers	2
Nombre de trackers (ETF) proposés au sein de la gamme d'unités de compte	0
Dates de valeur	
Versement sur le support en euros	Vendredi pour versement avant mercredi
Versement sur les unités de compte	Vendredi pour versement avant mercredi
Options de gestion financière proposées	
Rééquilibrage de l'épargne	Oui
Dynamisation de l'épargne (intérêts du fonds en euros)	Non
Sécurisation des plus-values latentes	Oui
Investissement progressif (dynamisation progressive d'un investissement)	Oui
Stop-loss relatif (arbitrage sur alerte à seuil évolutif)	Non
Modes de gestion financières proposés	
Gestion libre	Oui
Gestion par horizon	Non
Gestion profilée	Oui (Prudent, Equilibré)
Frais facturés pour la gestion profilée	0 €
Frais facturés pour la gestion par horizon	0 €
Frais d'arbitrage dans le cadre de la gestion profilée	0 €
Frais d'arbitrage dans le cadre de la gestion par horizon	0 €
Arbitrages	
Nombre d'arbitrages gratuits par an	1
Frais d'arbitrage pour les arbitrages non gratuits	Forfait de 15 € par arbitrage
Montant maximum des frais d'arbitrage prélevés	15 €
Gratuité (ou non) des arbitrages automatiques	Gratuits
Avances	
Montant minimum d'une avance	0 €
Pourcentage maximum d'avance sur le fonds en euros	80%
Pourcentage maximum d'avance sur les unités de compte	0%
Montant minimum de remboursement (partiel ou total) d'une avance	(non précisé dans les CG du produit)
Frais de gestion d'une avance (au-delà des intérêts sur avance)	(non précisé dans les CG du produit)
Rachat partiel	
Montant minimum d'un rachat partiel	75 €
Montant minimum du solde du contrat après rachat(s) partiel(s)	500 €
Frais liés à la réalisation d'un rachat partiel	0 €
Montant minimum d'un rachat partiel programmé (en périodicité mensuelle)	75 €
Frais liés à la réalisation d'un rachat partiel programmé	0 €
Garanties en cas de sortie en rente viagère	
Possibilité pour l'assuré de garantir la table de mortalité utilisée	Non
Frais de service des rentes	3%
Garantie plancher en cas de décès	
Existence d'une garantie plancher	Garantie obligatoire
Montant maximum	300 000 €
Âge limite d'entrée en garantie	(non applicable)
Âge limite de garantie	75 ans
Coût annuel de la garantie à 30 ans (le cas échéant)	4,00%
Coût annuel de la garantie à 40 ans (le cas échéant)	4,00%
Coût annuel de la garantie à 50 ans (le cas échéant)	4,00%
Coût annuel de la garantie à 60 ans (le cas échéant)	4,00%
Coût annuel de la garantie à 70 ans (le cas échéant)	4,00%